



Avec les invisibles de la sous-traitance dans l'hôtellerie



Le 14 février, venez déclarer votre flamme à la lutte !



Il aura fallu 111 jours de grève des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de la sous-traitance, pour qu'un accord soit enfin signé, jeudi 8 février, avec la direction de l'hôtel Holiday Inn de la Porte de Clichy. Après avoir tergiversé, la société sous-traitante Héméra garantit, pour ce qui la concerne, les termes de cet accord (voir le contenu au verso).



Cette grève des salariés de la sous-traitance dans l'hôtellerie a été exceptionnelle à plusieurs titres



Sa durée : 111 jours, quasiment 4 mois.

L'implication des grévistes et de leurs syndicats : pas un jour sans piquet de grève devant l'hôtel, de tôt le matin jusqu'à la nuit tombée, dans le froid, la pluie, la neige.

Leur capacité à sortir des sentiers battus pour populariser leur lutte et faire plier le N° 1 mondial de l'hôtellerie, Intercontinental Hotels Group : manifestations à Londres, au siège social du groupe, à Bruxelles (rencontre avec des députés européens pour interpeler les élus sur la sous-traitance dans l'hôtellerie), à Barcelone, à Genève, à Paris, à Toulouse, ..., défilé de fantômes pour Halloween, actions communes avec d'autres entreprises en lutte (Vélib Paris, Onet de la gare du Nord, ...)



Le soutien et la solidarité qu'elles a suscités : organisations politiques, syndicales, associations, particuliers outrés par l'exploitation subie par les « petites mains » des grands hôtels, ..., nombreux sont celles et ceux qui ont rendu visite aux grévistes devant l'hôtel, ont participé aux manifestations et ont contribué, par leur dons à la caisse de grève, à ce que la grève dure jusqu'à la victoire.

Sa médiatisation : les quotidiens et magazines nationaux (au premier rang desquels L'Humanité et l'Huma Dimanche), les radios nationales (un grand merci à France Inter), la télé publique (super décryptage des enjeux de la sous-traitance dans l'hôtellerie sur France 2), les artistes (spectacle offert par la Compagnie Jolie Môme, entre autres), ..., nombreux sont les média et personnalités qui ont relayé la lutte des femmes de chambres, gouvernantes, plongeurs et équipiers de l'Holiday Inn Clichy.

La volonté sans faille des grévistes de garder la communauté de travail et d'intérêts qui fait leur force : le refus des plongeurs et équipiers d'être embauchés directement par l'hôtel tant que leurs camarades de lutte ne le seraient pas eux aussi (rappelons que cette « internalisation » était une revendication primordiale) est la preuve de leur conscience de classe et de la solidarité indéfectible qu'ils ont construite au cours des 111 jours de grève.



Fêtons, tous ensemble, cette grande et belle victoire contre l'esclavage moderne !



Pour saluer la ténacité des grévistes, nous invitons tous ceux et celles qui les ont accompagnés dans leur combat à participer à une manifestation ce mercredi 14 février à 18h.

Départ défilé devant l'Holiday Inn Clichy, 2 rue du 8 mai 1945, en direction de la mairie de Clichy puis verre de l'amitié à partir de 19h30 au café Kamu, 12 Rue Léon Blum, à Clichy.



Invisibles de la sous-traitance dans l'hôtellerie

Belle victoire des grévistes de l'hôtel Holiday Inn de Clichy

Pendant près de 4 mois, les invisibles de la sous-traitance hôtelière ont brisé le silence et ont dénoncé avec force et courage leurs conditions de travail exécrables et la politique de dumping social pratiquée par le groupe Intercontinental, pratique malheureusement répandue dans les grandes chaînes hôtelières en France et dans le monde.

C'est finalement la table ronde organisée à la préfecture des Hauts de Seine qui aura permis qu'enfin la direction de l'hôtel accepte d'entendre les revendications des salariés de son sous-traitant, la sinistre société Héméra, et signe le 8 février, un accord de fin de conflit à l'issue de 3 réunions où les 2 patrons ont soufflé le chaud et le froid sur les négociations.

Signé aussi par les délégués des grévistes et les organisations syndicales CNT-SO et CGT-HPE, cet accord permet :

- ➔ la réintégration des deux salariées mutées abusivement,
- ➔ la fin du paiement à la chambre avec le contrôle rigoureux des horaires,
- ➔ la prise en compte du temps d'habillage-déshabillage comme temps de travail effectif,
- ➔ le respect de deux jours consécutifs de repos hebdomadaire,
- ➔ la disparition des contrats de moins de 130h mensuelles,
- ➔ l'augmentation des qualifications,
- ➔ la suppression de la clause de mobilité
- ➔ la création d'une prime de panier de 7,14 € par jour travaillé,
- ➔ la suppression de l'abattement de 8% sur l'assiette des cotisations sociales,
- ➔ l'élection d'un délégué de proximité par les salariés du sous-traitant qui les représentera auprès de la direction de l'hôtel.

Concernant l'embauche directe des salariés du sous-traitant par l'hôtel, Holiday Inn, s'appuyant sur une fréquentation qu'il estime insuffisante pour justifier l'emploi définitif de femmes de chambre, acceptait de n'internaliser que les plongeurs et équipiers. Les grévistes ont refusé unanimement que leur sort soit traité différemment selon leur métier et ont rejeté cette internalisation partielle. Mais la porte n'est pas fermée : l'accord prévoit que les parties se reverront avant le 31 août 2019 pour négocier la possibilité d'internaliser les services de la plonge, de l'entretien des parties communes et du nettoyage des chambres, et pour ouvrir la discussion autour de la mise en place d'un 13^{ème}

Holiday Inn Clichy



**Lutte gagnante !
Ça se fête : mercredi 14 février à 18h
devant l'hôtel et jusqu'au café Kuma**

Cette victoire des grévistes de l'Holiday Inn de Clichy est celle de ces **douze grévistes déterminés** qui ont remporté le bras de fer avec une multinationale et son sous-traitante voyou, qui, avec une multitude de pratiques illégales, ont mis en place un système honteux d'exploitation des salariés jusqu'à la misère.

Cette victoire est aussi celle du syndicalisme de classe, celui qui défend les droits des salariés et porte leurs revendications.

**Cette victoire, historique dans la période actuelle de régression sociale (lois Rebsamen, Macron, El Khomri, ordonnances Macron),
fêtons-la tous ensemble, mercredi 14 février avec manif au départ de l'hôtel à 18h
et pot de la fraternité à l'arrivée au café Kuma à 19h30.**